



FAQ COURSE LUMIERE ET VISION

L'EVENEMENT

Comment se déroule la course Lumière et Vision ?

La course Lumière et Vision est composé de deux parcours de 4 ou 9 km. Les parcours peuvent être réalisés avec différents modes de déplacement (marche, course, vélo mécanique ou à assistance électrique, engins de déplacement personnels non motorisés et motorisés électriquement).

Des stands sont présents tout au long des parcours et permettent de gagner des points en participant à différents ateliers. Les points sont comptabilisés pour chaque participant et équipe sur l'application web de la course.

Quel type de mode de déplacement et véhicule sont acceptés ?

Les modes de déplacements acceptés pour la course sont :

- La marche (uniquement pour le 4 km)
- La course
- Les vélos mécaniques ou à assistance électrique*
- Les engins non motorisés (roller, skate, trottinette)*
- Les engins motorisés électriquement (trottinette, monoroue, gyropode, gyroskate)*

** Pensez à utiliser un casque pour tous ces modes de déplacement !*

Seules les personnes de 14 ans et plus peuvent prendre le départ avec leurs propres engins motorisés électriquement (trottinette, monoroue, gyropode, gyroskate) ou vélo à assistance électrique. Seules les personnes de 18 ans et plus peuvent emprunter un vélo ou une trottinette électrique sur le village.

Dois-je apporter mon propre moyen de déplacement ?

Lors de l'inscription, vous pouvez choisir de ramener votre propre moyen de déplacement ou demander gratuitement le prêt d'une trottinette électrique ou d'un vélo à assistance électrique (uniquement pour les personnes de 18 ans et plus). Une pièce d'identité sera demandée lors du retrait du véhicule et rendue au moment de la restitution du véhicule.

Cette mise à disposition de véhicules ne concerne pas les autres modes de déplacement. Le prêt de trottinettes et vélos électrique est limité au nombre de

véhicules disponibles et réservé aux personnes majeures. Lorsque tous les véhicules auront été attribués, vous ne pourrez plus choisir l'option réservation lors de l'inscription.

Si vous ne réservez pas de véhicule lors de votre inscription ou ne venez pas avec votre propre moyen de déplacement, vous pourrez prendre le départ à pied.

Si vous venez à votre propre mode de déplacement, pensez à venir avec un casque (trottinette, vélo, skate, roller...) !

Un parking pour les vélos et les engins non motorisés ou motorisé électriquement sera disponible et gratuit sur le village.

Comment fonctionne l'application web de la course ?

Pour gagner des points et accéder à toutes les informations de la course, vous devez créer votre compte participant sur l'application web de la course.

Pour cela vous avez besoin de votre mail d'inscription et de votre numéro de dossard. Toutes les informations vous seront envoyées par mail.

Vous aurez aussi besoin de votre téléphone le jour de l'évènement.

Peut-on réaliser la course en équipe ?

Pour participer à la course en équipe, choisissez un ticket équipe lors de votre inscription et renseignez les informations demandées. Chaque participant aura accès à l'application web mais tous les points gagnés sur le parcours seront cumulés dans un seul score.

MON INSCRIPTION

Comment m'inscrire ?

Les inscriptions à la course se font en ligne sur la [page internet de l'évènement](#).

1. Je clique sur le bouton « Je m'inscris »
2. Je choisis un ticket individuel, enfant ou équipe
3. Je choisis le parcours 4km ou 9km
4. Je choisis mon mode de déplacement
5. J'inscris les informations demandées et je règle les frais d'inscriptions de 5€ par personne majeure

Il sera aussi possible de s'inscrire sur place sur le stand « Commissariat de course ». Les inscriptions sur place sont soumises au nombre d'inscrits et de places disponibles.

Ai-je besoin d'un certificat médical ?

La Course Lumière et Vision est un évènement à allure libre, sans chronomètre, il n'est donc pas nécessaire de fournir un certificat médical.

Les participants qui acceptent les conditions de participation déclarent avoir les conditions physiques et médicales suffisantes et appropriées pour réaliser le

parcours à l'allure et avec le mode de déplacement de leur choix, sur une distance de 4 ou 9 km.

À partir de quel âge l'inscription est-elle payante ?

Toute inscription est payante pour les personnes de 18 ans ou plus.

Accessibilité des parcours pour les mineurs

Les deux parcours de 4 et 9 km sont ouverts à tous les participants sans limite d'âge.

Seuls les mineurs de 14 ans et plus sont autorisés à participer à la course Lumière et Vision sans la présence d'un adulte et / ou avec leur propre engin motorisé électriquement (trottinette, monoroue, gyropode, gyroskate) ou vélo à assistance électrique.

Les mineurs ne peuvent pas demander la mise à disposition d'une trottinette ou d'un vélo électrique le jour de la course.

Tous les mineurs, accompagnés par un adulte ou non, devront fournir une autorisation parentale pour pouvoir prendre le départ, quel que soit le parcours et le mode de déplacement choisi.

⇒ [Télécharger l'autorisation parentale](#)

À qui s'adresse la course Lumière et Vision ?

- Adultes et jeunes sportifs ou non
- Familles (avec enfants/poussettes)
- Personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite

La course Lumière et Vision est un événement non chronométré. Aucun certificat médical n'est demandé pour participer.

LA COLLECTE DE DON

Modalités et objectifs de la collecte

Pour valider l'inscription, chaque participant majeur doit atteindre un objectif de collecte de dons de 15€ minimum, au profit des actions d'intérêt général de l'association. La collecte s'effectue en ligne à partir de la page de collecte Alvarum, créé automatiquement après l'inscription.

Dans le cas où vous n'atteignez pas votre objectif de collecte de dons avant le 22 octobre, vous pourrez valider votre inscription sur place, sur le stand « Commissariat de course »

Pour davantage d'informations, de conseils sur votre collecte, retrouvez la FAQ d'Alvarum ou contactez-nous à contact-course-lv@preventionroutiere.asso.fr.

PROBLEMES LIES A MON INSCRIPTION

Problème de paiement

Il arrive souvent que la procédure de paiement soit bloquée par l'authentification de paiement demandé par votre banque.

Si vous n'avez pas été débité, nous vous invitons à réitérer votre inscription en faisant bien attention d'aller jusqu'au bout de la procédure d'authentification de paiement, afin de valider votre paiement.

Dans le cas où cela ne fonctionne toujours pas, n'hésitez pas à contacter notre équipe en indiquant le mail de votre inscription :
contact-course-lv@preventionroutiere.asso.fr

Je n'ai pas reçu de mail de confirmation après m'être inscrit, est-ce normal ?

Pensez à vérifier dans vos spams. Si vous n'avez reçu aucun mail de confirmation, nous vous invitons à contacter notre équipe en indiquant votre mail valide.

Modification de mon inscription

Notre équipe peut réaliser des modifications sur les éléments suivants :

1. Le parcours
2. Le mode de déplacement
3. Un problème de rédaction d'informations personnelles (adresse mail, numéro de téléphone, orthographe de votre nom/ prénom).

Pour réaliser une modification, contacter notre équipe en indiquant : votre mail valide et la modification à réaliser.

Je contacte l'équipe : contact-course-lv@preventionroutiere.asso.fr

Annulation ou transfert de mon inscription

Si vous ne pouvez plus participer à la course Lumière et Vision pour des raisons personnelles ou médicales, merci de nous contacter par email à contact-course-lv@preventionroutiere.asso.fr. Aucune annulation ne donnera lieu à un remboursement.

PREPARER MA VENUE LE JOUR J

Accueil et retrait des dossards

Le retrait des dossards se fera le jour de l'événement, sur le village Place de la Bastille, entre 17h30 et 18h30.

ATTENTION, pour retirer votre dossard vous devez valider votre objectif de collecte de don (15€ minimum) en ligne, ou sur place au niveau du stand « Commissariat de course ». Une autorisation parentale est également demandée pour les mineurs.

Programme, parcours & village

La course aura lieu à Paris, le village sera situé Place de la Bastille et le parcours sur les quais de Seine.

Retrouvez toutes les informations pratiques en cliquant sur le lien suivant :

⇒ [Télécharger le PDF : programme, parcours et accès au village](#)

A quelle heure dois-je arriver ? A quelle heure se termine l'évènement ?

L'arrivée des participants est prévue dès 17h30, le premier départ commence à 19h, et l'évènement se termine vers 22h30.

Le programme détaillé de l'évènement sera disponible dans la rubrique « Programme » de l'application web.

SERVICES ET ANIMATIONS

Y'aura t-il un ravitaillement ?

Un ravitaillement est proposé aux participants :

- Parcours 4 km : 1 ravitaillement à l'arrivée (boisson + encas)
- Parcours 9 km : 1 ravitaillement à mi-parcours (eau) et 1 ravitaillement à l'arrivée (boisson + encas)

Y'aura t-il une consigne ?

Oui, des consignes sont disponibles sur le village pour tous les participants. Elles seront gardées par un.e bénévole et un.e agent de sécurité.

Y'aura t-il des animations dans le village ?

Oui, il y aura de nombreuses animations à découvrir, parmi lesquelles : spectacle d'acrobike, œuvre collective lumineuse, photomaton, échauffements collectifs, speaker, animations pour les enfants, stands partenaires, option de restauration...

BENEVOLES

Je souhaite être bénévole pour la course Lumière et Vision. Comment faire ?

Si vous souhaitez faire partie des bénévoles pour la course Lumière et Vision, vous pouvez vous inscrire en remplissant ce [formulaire en ligne](#) ou nous contacter par email à benevoles@preventionroutiere.com

Je suis bénévole pour la course Lumière et Vision. Que vais-je devoir faire ?

Les bénévoles pour la course Lumière et Vision pourront être amenés à participer à plusieurs tâches le jour de l'évènement : animation des ateliers, accueil, consignes, ravitaillement, orientation des participants...

Vous recevrez un briefing d'information et de préparation avant l'évènement.

ENTREPRISES ET SALARIES D'ENTREPRISE

Les entreprises peuvent-elles participer à la course Lumière et Vision ?

Les entreprises peuvent soutenir la course Lumière et Vision et l'association Prévention Routière à travers le mécénat et l'achat de dossards pour leurs salariés.

Pour plus d'informations sur les partenariats, les modalités d'inscription et de relais de l'événement au sein de votre entreprise, vous pouvez nous contacter par email à : contact-course-lv@preventionroutiere.asso.fr

Je suis salarié d'une entreprise partenaire

Les frais d'inscriptions sont gratuits pour les salariés des entreprises partenaires. Utilisez le code fourni par votre entreprise pour en bénéficier lors de votre inscription.

La collecte de dons de 15€ minimum reste obligatoire pour participer à l'évènement. Les dons peuvent être collectés par les salariés et / ou pris en charge par l'entreprise directement.

Un kit de communication est également mis à disposition des entreprises partenaires et de leurs salariés pour faire rayonnement.